



RELEVÉ DE DECISIONS

DU CONSEIL DE L'IUT

Du 16 juin 2011

MOTION

En début de conseil, une motion, dont le texte est ci-joint à ce relevé, relative à la prise en charge de la validation des acquis professionnels au titre de l'année universitaire 2011-2012, a été proposée au vote du conseil qui s'est prononcé de la manière suivante :

19 votants : abstentions : 2 oui : 17

1/ TARIF DE LA CHAMBRE ANECHOÏDE : 205 € par demi-journée de location

Oui : 19

2/ PROJET DE REFORME DES IUT

Question 1 : Préambule : Exigez-vous l'application immédiate de l'ensemble des textes qui précisent le fonctionnement des IUT dans l'université ?

Oui : 19

Question 2 : Missions : Êtes-vous favorable à ce que les IUT portent la voie technologie du grade de licence en lien avec la recherche, l'innovation et le transfert de technologie ?

Oui : 18 - Non : 1

Commentaire :

Il est impératif de construire la voie technologique du grade de licence en partenariat étroit avec les UFR et l'Université.

Question 3 : Missions : Êtes-vous favorable à ce que les IUT portent la L3 technologique ?

Oui : 16 - Non : 3

Commentaires :

- La/les L3T doivent être mises en place avec et au sein des universités. L'objectif n'est pas de revendiquer la/les L3T mais de promouvoir la collaboration avec les UFR à travers ces formations.
- L'adaptation locale, régionale et disciplinaire doit être prise en considération quant au contenu.
- Est exprimée la crainte que le DUT-1800h soit à terme « dilué » dans le grade L complet de la voie technologique.
- Est exprimée l'inquiétude de voir à terme disparaître les LP ou tout au moins de constater une désaffection des LP et par conséquent des difficultés de recrutement en LP.

Question 4 : Organisation au niveau régional : Êtes-vous favorable à la mise en place d'une structure fédérale à l'échelle régionale regroupant les IUT notamment au sein de chaque regroupement d'enseignement supérieur ?

Oui : 16 - Non : 3

Commentaires :

- Il est souligné que la question remporte majoritairement l'adhésion du conseil en raison de la possibilité d'opter pour un modèle ou un autre qui soit adapté au contexte local.
- La réticence sur cette question est clairement marquée par le collège des BIATOS qui craignent une mutualisation pénalisante dans l'autonomie de leurs tâches.

Question 5 : Organisation au niveau national : Êtes-vous favorable à la mise en place d'une structure nationale de service public dotée d'une personnalité morale et d'une réelle autorité chargée d'assurer la cohérence du système IUT ?

Oui : 19

Commentaires :

- Cette structure apparaît pour tous comme un garde-fou contre la disparité des IUT et la meilleure garantie du maintien du réseau des IUT, de la prise en compte de leur avenir de façon globale et non de façon unitaire.
- Cette structure doit se donner les moyens de veiller à la cohérence du « système IUT ».

3/ CONVENTIONS

La liste des conventions concernant les 4 départements pour l'année universitaire 2010-2011 est adoptée à l'unanimité.

Oui : 19

4/ REPARTITION DES TACHES ADMINISTRATIVES ET PEDAGOGIQUES RETRIBUEES EN HEURES COMPLEMENTAIRES 2010/2011

Oui : 19

Fait à Blagnac, le 22 juin 2011

Le directeur de l'IUT de Blagnac

Laurence Redon